

COMMUNIQUE FINAL

**DE LA VISITE D'AMITIE ET DE TRAVAIL
EN CÔTE D'IVOIRE**

**DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
YACOUBA ISAAC ZIDA, PREMIER
MINISTRE DU BURKINA FASO**

Abidjan, le 06 juillet 2015

8 4

Sur invitation de **Son Excellence Monsieur Daniel Kablan DUNCAN**, Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire, **Son Excellence Monsieur Yacouba Isaac ZIDA**, Premier Ministre du Burkina Faso, a effectué une visite d'amitié et de travail en Côte d'Ivoire les 06 et 07 juillet 2015, accompagné d'une importante délégation composée de membres du Gouvernement et de plusieurs hauts fonctionnaires de son pays.

Le Premier Ministre Burkinabè et sa délégation ont reçu un accueil chaleureux et cordial, à la dimension des relations fraternelles et exemplaires existant entre les peuples ivoirien et burkinabè.

Au cours de son séjour, le Premier Ministre **ZIDA** a été reçu en audience par **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, Président de la République de Côte d'Ivoire à qui il a transmis un message de son frère et ami, **Son Excellence Monsieur Michel KAFANDO**, Président de la Transition, Président du Faso.

Au cours de cette visite, Leurs Excellences Messieurs **ZIDA** et **DUNCAN** ont eu des entretiens en tête-à-tête qui se sont déroulés dans une atmosphère empreinte de courtoisie et de parfaite compréhension. Ils ont, à cette occasion, fait un large tour d'horizon des questions bilatérales, ainsi que de l'actualité sous régionale, africaine et internationale.

Aux niveaux régional et international, ils se sont félicités de leur convergence de vues sur les grands dossiers du continent et ont exprimé leur satisfaction pour le rôle positif joué dans le règlement des conflits par les Organisations sous-régionales, notamment la CEDEAO.

Ils se sont réjouis de la signature par toutes les Parties de l'Accord de Paix au Mali, le 20 juin 2015, et ont fermement condamné les attaques terroristes intervenues le dimanche 28 juin 2015 dans la localité malienne de Fakola.

Les deux Premiers Ministres ont appelé à une position africaine concertée au Sommet de Paris sur le climat, en décembre 2015, en vue d'un accord contraignant qui garantit les intérêts du continent africain.

Les deux Chefs de Gouvernement ont coprésidé une séance de travail élargie aux membres des deux délégations qui a permis d'examiner les points ci-après :

1- Défense et Sécurité

Sur ces questions, les deux Chefs de Gouvernement ont reconnu que la paix et la stabilité interne à la sous-région constituent des préalables au développement et au progrès. Aussi ont-ils décidé d'accorder une attention particulière au contexte sous-régional marqué par des activités terroristes en concertation avec les autres pays de la sous-région. Dans cette perspective, ils ont recommandé de renforcer leur coopération dans les domaines de la formation et de l'échange d'informations.

2- Infrastructures routières ferroviaires et maritimes

Les deux Premiers Ministres ont fait l'état d'avancement des grands projets routiers, ferroviaires et maritimes et ont instruit les ministres concernés à accélérer le processus de mise en œuvre desdits projets.

3- Echanges commerciaux

Abordant les questions économiques et commerciales, les deux Premiers Ministres ont convenu de tout mettre en œuvre pour hisser le volume des échanges commerciaux entre leurs deux pays à un niveau supérieur. A cet effet, ils ont convenu d'organiser des journées économiques du Burkina Faso en Côte d'Ivoire en 2016. Ils ont en outre encouragé les deux Parties à poursuivre leurs concertations sur le projet de facilitation des activités de la Chambre de commerce et d'Industrie du Burkina en Côte d'Ivoire. Enfin, ils ont discuté de la question de la fluidité routière et, à cet égard, ils ont encouragé la finalisation du projet de facilitation du

commerce, du transport et du transit sur les corridors de la République de Côte d'Ivoire et du Burkina Faso.

4- Energie et Mines

Dans le domaine de l'énergie, les deux Parties ont encouragé la poursuite des actions concertées pour renforcer les capacités de production en énergie électrique de la Côte d'Ivoire en vue d'accroître entre autres l'offre énergétique au profit du Burkina. Elles ont réaffirmé leur volonté de poursuivre leur coopération pour la construction du pipeline.

S'agissant des mines et plus spécifiquement de la question de l'orpaillage, les deux Chefs de Gouvernement ont souligné la nécessité de poursuivre leurs efforts en vue de faire respecter la réglementation sur l'exploitation artisanale des mines à petite échelle, notamment par l'interdiction du travail des enfants et l'interdiction de l'usage des produits chimiques ou explosifs.

A cet effet, Ils ont instruit les Ministres en charge de relancer le dossier de la tenue d'une conférence régionale sur l'orpaillage, sous l'égide de la CEDEAO.

5- Poste, Télécommunications, et Technologies de l'Information et de la Communication

Les deux Parties se sont félicitées de l'excellence de la coopération dans ces domaines. Abordant la question de la Télévision Numérique de Terre (TNT), elles ont reconnu la nécessité de diligenter sa mise en place.

A l'issue de ces échanges, la Partie ivoirienne a communiqué des informations sur les points relatifs au foncier rural, à la question de l'évacuation du Mont Peko, à la lutte contre l'épizootie de la grippe aviaire, la maladie à virus Ebola, et la traite transfrontalière des enfants entre les deux pays.

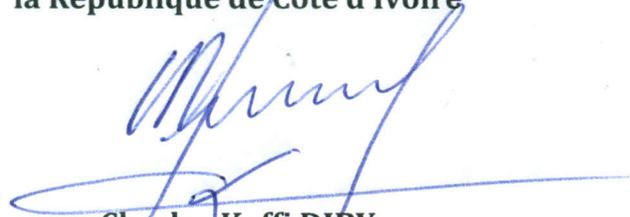
Sur ces différents points, il a été convenu que les Ministres en charge se rencontreront pour traiter diligemment ces questions.

Le Premier Ministre burkinabè a mis à profit son séjour pour visiter le Port Autonome d'Abidjan et rencontrer la Communauté Burkinabè vivant en Côte d'Ivoire.

Au terme de sa visite, Son Excellence Monsieur Yacouba Isaac ZIDA a exprimé au Président de la République Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, au Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire, Son Excellence Monsieur Daniel Kablan DUNCAN, au Gouvernement et au peuple ivoiriens, sa profonde gratitude et ses sincères remerciements pour l'accueil particulièrement chaleureux ainsi que pour l'hospitalité et les délicates marques d'attention dont lui-même et la délégation qui l'accompagne ont été l'objet.

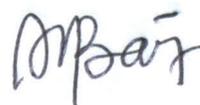
Fait à Abidjan, le 06 juillet 2015

**Pour le Gouvernement de
la République de Côte d'Ivoire**



**Charles Koffi DIBY
Ministre d'Etat,
Ministre des Affaires Etrangères**

**Pour le Gouvernement
du Burkina Faso**



**Boubakar BA
Ministre des Mines et de l'Energie**